



EPREUVE NATIONALE 2 EQUIPES EPEE HOMMES VETERANS

LES 26 & 27/04/2025 à ANGLET



FÉDÉRATION FRANÇAISE ESCRIME

L'Anglet Olympique Escrime a le plaisir de convier vos équipes
à l'occasion de l'Epreuve Nationale 2 par équipes Vétérans Hommes
les 26 & 27 Avril prochains à Anglet.

LIEU

Mur à gauche et Gymnase
Centre Sportif et Culturel "El Hogar »,
54 rue de Hausquette, 64600 Anglet.

ACCES :

Gare de Biarritz ou Bayonne.
Aéroport de Biarritz.
Autoroute A63 et A64.

OUVERTURE DES SALLES :

Samedi à partir de 11h00,
Dimanche à partir de 7h00.

HORAIRES

		POINTAGE	SCRATCH	DEBUT
SAMEDI	Premier jour de l'EN (si + de 16 équipes)	12h30	13h00	13h30
DIMANCHE	Epreuve nationale	08h00	08h30	09h00

FORMULES :

Si 16 équipes inscrites ou moins, l'épreuve se déroulera sur 1 journée :

- Tour de poules à 7 ou 6, avec matchs en 15 touches,
- Tableau d'élimination directe, avec toutes les places tirées.

Si plus de 16 équipes inscrites, l'épreuve se déroulera sur 2 journées :

- **Journée 1 :** Tour de poules à 4 ou 3 + Tableau d'élimination directe pour arriver à un tableau d'élimination directe de 32.
- **Journée 2 :** Tableau d'élimination directe de 32, toutes les places sont tirées.

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions doivent être effectuées via l'extranet fédéral avant le Mercredi 16 Avril 2025,
à 23h59.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

Olivier MARTHE BASTIEN (Maître d'Armes) : 0662583354.

Franck BELLEVIÉ (Président) : 0610631401.

Mail : angletescrime@gmail.com / franck@bellevier.fr

<https://engarde-service.com/>

Droits d'engagement à régler sur place :

40 € pour l'épreuve par équipe si elle se déroule en une journée.

70 € pour l'épreuve par équipe si elle se déroule en 2 journées.

**Les tireurs devront être en capacité de justifier de leur identité et âge auprès du D.T. ,
sous peine de ne pas pouvoir prendre part à l'épreuve.**

ARBITRAGE :

1 arbitre à partir de la première équipe engagée

Niveau arbitre Régional minimum

En fonction du nombre d'équipes engagées, le nombre d'arbitres nécessaire sera réévalué rapidement.

MODE DE SELECTION :

- Les épreuves sont ouvertes, sans quotas, aux équipes de clubs et aux équipes Interclubs,
- Pour qu'une équipe puisse marquer des points sur les deux épreuves, au moins 2 des tireurs participant à la première épreuve doivent être engagés dans la seconde.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il sera composé sur place avant le début de la compétition et sera chargé de trancher tout litige le jour de l'épreuve. Il pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec les règlements F.I.E. et F.F.E. pour le bon déroulement de la compétition.

RECOMPENSES :

Les 3 premières équipes seront récompensées

TENUE ET MATERIEL

Les tireurs devront se présenter avec du matériel conforme aux normes exigées par la FFE.

Les tireurs s'arment et s'équipent sous leur propre responsabilité.

MEDICAL

Une présence médicale sera assurée les deux jours.

RESTAURATION

Une buvette fonctionnera tout au long du week-end.

HEBERGEMENT

Vous pouvez prendre contact avec l'office du tourisme pour vos réservations :

<https://www.anglet-tourisme.com/>

05 59 03 77 01

DIVERS

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel ou d'effets personnels durant toute la compétition.

CHARTRE DE BONNE CONDUITE



CODE DE BONNE CONDUITE DU MAÎTRE D'ARMES

1. Respecter le code de bonne conduite et le faire respecter par ses tireurs
2. Développer l'esprit sportif dans ses règles et s'appliquer à les tenir comme les faire respecter
3. Construire une pratique sportive équilibrée en relativisant les enjeux sportifs
4. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
5. Respecter les Adversaires et Tiers dans un esprit sportif et de bienveillance collective
6. S'opposer à toute tricherie, discrimination et violence : qu'elles soient verbales ou physiques
7. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition de tous
8. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DU TIREUR

1. Se conformer aux règles de la FFE
2. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
3. Respecter les Adversaires et Tiers en étant maître de soi en toutes circonstances : dans ses actes et ses paroles
4. Etre loyal, tolérant dans son activité sportive : accepter la victoire comme la défaite avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite
5. Refuser toute forme de tricherie, de discrimination et de violence
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DES PARENTS / SPECTATEURS

1. Faire respecter le code de bonne conduite à son enfant
2. Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant en relativisant les enjeux d'une rencontre
3. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
4. Soutenir son tireur ou son équipe en respectant l'adversaire
5. Respecter, échanger, dialoguer de façon constructive avec les autres parents et accompagnateurs
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique
7. Faire du spectacle sportif une fête